

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU CD 76 du 14/10/2025

Présents: Nathalie BALLANDONNE, Jean-Luc ARCADE, Jérôme HEPINEUZE, Éric BROUSSIN, Régis GUEDOT, Vincent MANGEON, Stéphanie LACARIAT, Olivier DERMIT, Frédéric LESAGE, Isabelle DELAFONTAINE, Domitille LEPARMENTIER, Sophie PIGEON, Brigitte DELAVIGNE, Alizée GOBLOT, Benoit TAURIN. Paula CUNHA COSTA, Edouard LIEURY, Serge BARTHE Sandrine JOVIN, Catherine LEROY, Julien REVERAND.

Excusés : Nathalie LECOINTE Richard COROYER Anne GAMBET, Sarah BRANILOVIC, Thierry FAUVEL, Thomas CARON, Céline HERVE.

Invités : Maëlle CROIZE, Eric VIET (C.A.C)

La séance s'est tenue en présentiel au TC Rouen de 18h30 à 20h30

1. Mot de la présidente.

Nathalie BALLANDONNE souhaite la bienvenue aux membres du Codir ainsi qu'à M. VIET (Commissaire Aux Comptes du CD 76), Maëlle C. va nous rejoindre plus tard pour nous présenter les conventions d'objectifs.

Elle présente Julien REVERAND du club de Malaunay qui prend le poste de chargé de mission en charge du Pickleball (en remplacement de Laurent DUBOC démissionnaire). Il représentera le CD 76 dans la commission Pickleball de la Ligue.

Thomas CARON, premier suppléant de la liste, passe titulaire à la place de Laurent DUBOC.

Nathalie informe que l'Open Dyapason aura lieu du 25 au 28 février 2026 et demande aux membres présents de se positionner pour l'organisation.

2. Bilan financier saison 2025

Jérôme HEPINEUZE présente les comptes 2024/2025.

• Budget 2025 :

Charges = 212 644 € / Produits = 212 643 €



• Réalisé 2025 :

Charges = 209 815 € / Produits = 221 737 €

• Résultat positif de : 11.922 €, Jérôme propose d'affecter le résultat aux fonds associatifs.

E.VIET souligne la gestion financière rigoureuse du CD 76.

Les membres du CODIR, à l'unanimité, donnent quitus au trésorier et acceptent l'affectation.

3. Proposition du budget financier saison 2026

Jérôme HEPINEUZE, remercie les commissions pour leur travail et présente le budget prévisionnel 2025/2026

• Budget 2026:

Charges = 227 398 € / Produits = 227 398 €

Soit une hausse de 14 755 € (6.94 %) par rapport au budget N-1

E. VIET remarque que le budget a été préparé avec minutie et que le détail des charges est bien étudié.

Les membres du CODIR votent la proposition de budget à l'unanimité.

Réalisé 2025 et Budget 2026

Étiquettes de lignes	Par comission	Budget 2025	Réalisé 2025	Budget 2026
charges	01. Comité	-123 844 €	-128 211 €	-115 416 €
	02. Jeunes	-23 900 €	-21 383 €	-39 002 €
	03. Senior	-1 600 €	-2 143 €	-4 060 €
	04. Senior +	-12 500 €	-11 071 €	-15 200 €
	05. Tennis Entreprises	-4 000 €	-2 723 €	-4 000 €
	06. Tennis Féminin	-3 150 €	-2 012 €	-3 150€
	07. Arbitrage	-5 200 €	-4 955 €	-5 200 €
	08. Sociétal	-33 050 €	-36 506 €	-33 050 €
	09. Padel	-5 000 €	-683 €	-5 720 €
	10. Communication	-400 €		-1 000 €
	11. Pickle ball / Beach Tennis	0€	-129€	-1 600 €
Total charges		-212 644 €	-209 815 €	-227 398 €
produits	01. Comité	73 578 €	81 273 €	80 657 €
	02. Jeunes	26 490 €	26 373 €	29 486 €
	03. Senior	24 270 €	25 618 €	24 270 €
	04. Senior +	35 400 €	32 878 €	36 460 €
	05. Tennis Entreprises	4 000 €	3 316 €	4 000 €
	06. Tennis Féminin	1 000 €	1 458 €	1 000 €
	08. Sociétal	42 905 €	48 801 €	44 205 €
	09. Padel	5 000 €	2 020 €	5 720 €
	11. Pickle ball / Beach Tennis			1 600 €
Total produits		212 643 €	221 737 €	227 398 €
Total général		0 €	11 922 €	0€



4. Etat des licences du CD 76 pour la saison 2025

22 545 Licenciés (+4.39 %), + 3.67 % sur l'ensemble de la ligue avec 54 652 licenciés.

- Licences multi raquettes => 19 761 (+3.54 %)
- Padel => 1026 (+39.97 %)
- Scolaire => 212 (-39.77 %)
- Découverte => 1414 (+7.04 %)
- Web => 120 (+21.21 %)

Répartition 2025

Hommes: 15 893 (70.49%) Femmes: 6 652 (29.51 %)
Jeunes: 10 232 (45.36 %) Adultes: 12 313 (54.62 %)

Point de vigilance chez les jeunes où le CD76 a été en retard tout au long de la saison pour finir seulement à + 49 licenciés (+0.48 %) +3.34 % au global en Seine Maritime.

5. Préparation de l'AG du CD 76

Elle aura lieu le samedi 15 novembre (à partir de 14H30) au Casino de Forges les Eaux. Grace à l'aide de Catherine, le budget sera inférieur à celui de la saison passée.

Jean Luc précise qu'il n'y aura pas de vote cette année, nous allons donc donner plus de temps de parole aux CST et CED, nous leur avons demandé de prévoir des animations interactives avec l'assistance.

Une animation « close-up et mentaliste » sera proposée pendant le cocktail et le diner.

Catherine et Sarah établiront le plan de tables pour le dîner.

Stéphanie présentera le podium des clubs avec Gautier.

Jean Luc rappelle aux responsables de commissions, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de lui transmettre très rapidement le bilan de la saison 2025.

6. Intervention des commissions :

Pickleball:

Après s'être présenté, Julien REVERAND nous informe qu'il étudie la pratique du Pickleball dans le 76.

Un premier tournoi sera organisé par le CD 76 cette saison et de plus gros seront proposés sur la saison 2026.

Au plus tard pour le 31 décembre, la décision sera prise quant à l'affectation du Pickleball (FFT ou badminton).



Commission des jeunes :

Le championnat par équipes est en ligne et le championnat individuel est en cours, les clubs s'inscriront directement sur Moja.

À la suite de « l'appel d'offre » du CD pour les centres de match de samedi après-midi (Organisation de matchs libres homologués 10 ans et moins en orange et vert), 5 clubs ont postulé :

- 1/ TCMH en orange
- 2/ TPCV en orange
- 3/ Deville en orange
- 4/ Sotteville en Orange
- 5/ Gournay en vert

12 enfants maxi par club pourront être accueillis chaque samedi de 14 h à 17 h entre le 8 novembre et le 4 juillet. L'inscription, touchée par le club recevant, est fixée à 10 euros par enfant et par journée. En fin de saison le club qui aura effectué tous ses engagements touchera en plus une subvention de 250 € par le CD 76.

L'affiche des TMC Orange (48) et Vert (48) est disponible sur le site du CD. Une communication a été faite auprès des clubs et directement auprès des jeunes concernés (250 oranges et 60 verts). Stéphanie précise que de nombreux jeunes sont encore ND.

Commission Séniors :

Pour le championnat individuel 4eme série actuellement :

• 161 inscrits en 4eme série (sans les 30/2 et 30/1) pour 188 la saison dernière.

Commission Séniors + :

Le championnat par équipe en cours (3ème journée sur 7) plus 4 équipes par rapport à la saison dernière et une de plus coté challenges.

Les inscriptions pour les individuels S+ sont en cours nous aurons plus d'inscrits que l'année dernière.

Commission des compétitions entreprises :

Nouveau nom donné par la FFT au Tennis entreprises pour y associer les disciplines associées (Padel, Pickleball et Beach tennis).

Les inscriptions au championnat par équipe sont en cours, peut-être deux équipes en plus (une chez les femmes et une chez les hommes).

L'AG des compétitions entreprises aura lieu à Rouen le 5 décembre à l'Hôtel du Département.

Le championnat régional de Padel aura lieu le 26 avril et sera qualificatif pour la phase de ligue en juin.



Commission Sociétale :

Plusieurs animations pour ce début de saison :

- Initiation Padel au TCMH
- Initiation Pickleball à Canteleu (avec 4 établissements présents)
- TMC Padel en novembre

5 équipes se sont inscrites au championnat équipes de tennis adapté, soit une de plus que la saison dernière.

Commission Arbitrage:

Plusieurs formations ont été mises en place sur le département en ce début de saison avec de nombreux inscrits :

- 28 A1
- 3 A2
- 41 JAT1
- 5 JAT2

Côté recyclage:

- 3 JAT2
- 8 JAE1
- 22 JAP1
- 5 JAP2

Plus deux candidats au A3

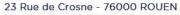
La commission va faire partir un courrier cette semaine pour les permanences aux championnats individuels.

Commission Féminines :

Une réunion va avoir lieu demain les prévisions pour cette saison sont :

- TMC dames
- Elles du lundi
- Raquettes FFT
- Raquettes LNT
- Raquettes Ados
- TMC double mixte
- Championnat double dames

Nouveauté cette année : Les roses de Noël. C'est un TMC dames qui aura lieu en décembre probablement à Forges les Eaux. Les recettes de ce TMC viendront abonder la somme récoltée par les clubs pour les Balles Roses du département.





7. Convention d'objectifs 2026 / 2029 : (FFT/LNT et LTN/CD 76)

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS

Rappel des obligations statutaires

Article 73 | Politique fédérale : le Plan fédéral

Après son élection, le Comité fédéral fixe et met en œuvre, pour la durée de son mandat, la politique de la Fédération notamment dans les domaines de la performance, du développement et de la formation. Cette politique, matérialisée par un Plan fédéral, se décline, régionalement dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle conclue entre la ligue et la FFT. [...]

Article 74 | Conventions d'objectifs pluriannuelles

74.1. En début de mandat, le président de la ligue élabore, en lien avec la Fédération, dans le respect de la politique fédérale et du Plan fédéral, une convention d'objectifs pluriannuelle. La convention d'objectifs pluriannuelle vise notamment à :

- · identifier les objectifs et les actions ;
- · définir les moyens nécessaires en personnel, matériel et financier ;
- déterminer les actions menées par la ligue et celles menées par les comités départementaux au regard des spécificités territoriales de chacun des organismes;
- · coordonner ces actions.

74.2. Les comités départementaux doivent mettre en œuvre des actions du Plan fédéral, sur leur territoire respectif, dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle conclue entre la ligue et chacun de ses comités départementaux.

Article 75 | Le Projet de performance fédéral (PPF)

75.1. Dans le cadre de sa convention d'objectifs pluriannuelle, la ligue est chargée d'appliquer sur son territoire le Projet de performance fédéral qui constitue une partie du Plan fédéral. [...]

Article 76 | Plan national de développement

76.1. Dans le cadre de sa convention d'objectifs pluriannuelle, la ligue est chargée d'appliquer sur son territoire le plan national de développement qui constitue une partie du Plan fédéral. [...]

Article 77 | La formation

77.1. Dans le cadre des dispositions prévues par la convention d'objectifs pluriannuelle conclue avec la FFT, la ligue a notamment également pour missions :

- de proposer des formations en matière d'arbitrage et de juge-arbitrage [...]
- de mettre en œuvre les programmes de formation établis par la FFT.

[...]

Maëlle nous précise que pour justifier le versement des aides de la FFT à la ligue de Normandie une convention d'objectif avec des indicateurs a été signée le 31 aout 2025 entre la FFT et la Ligue de Normandie, pour la même raison une devra être signée entre la Ligue et les cinq comités départementaux pour le 31 décembre 2025 (maxi), avec date rétroactive au 1er septembre 2025.

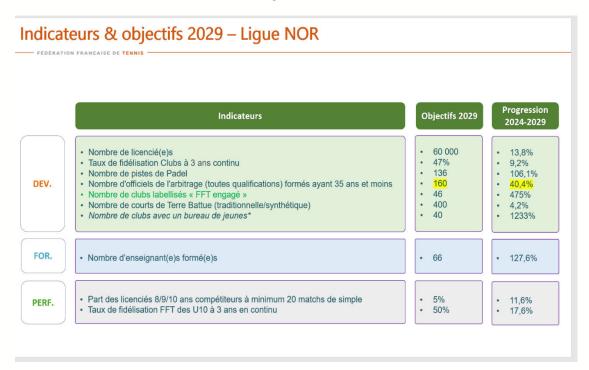
Ces conventions sont co-construites entre les signataires. Nathalie a déjà participé à une 1ere réunion sur le sujet lors du dernier CPCD.

Ces conventions vont permettre de suivre les obligations statutaires, de justifier le versement des aides et d'avoir des objectifs et des indicateurs. La 1ere année il n'y aura pas d'incidence sur le versement des aides, seulement à partir de la 2eme année des bonus seront peut-être déclenchés.





10 indicateurs seront suivis entre la FFT et la Ligue :



Indicateurs & objectifs 2029 – Ligue NOR

Indicateurs et objectifs 2026/2029

INDICATEURS	Données Ligue 31 Aout 24	Objectifs 25/26	Objectifs 26/27	Objectifs 27/28	Objectifs 28/29
Nambre de Licenciés	52 717	55 630	57 087	58 543	60 000
Taux de Fidélisation Clubs à 3 ans	43.0%	44.6%	45.4%	46.2%	47.0%
Nombre de Pistes de Padel	66	94	108	122	136
Nombre d'officiels de l'arbitrage formés ayant 35 ans et moins	114	132	142	151	160
Nombre de Clubs labellisés "FFT engagé«	8	23	31	38	46
Nombre de Courts en Terre Battue (traditionnelle/synthétique) -	384	390	394	397	400
Nombre de Clubs avec un bureau de jeunes	3	18	25	33	40
Nombre d'enseignants formés (formation diplômantes et/ou qualifiantes	29	44	51	59	66
Part des Licenciés 8/9/10 ans à minimum 20 matchs de simple	3.6%	4.2%	4.4%	4.7%	5.0%
Taux de Fidelisation des UIO à 3 ans en continu	42.5%	45,5%	47.0%	48,5%	50.0%

5 à 8 indicateurs seront retenus pour chaque Département. La Ligue en choisit 5 et le Comité départemental peut en choisir entre 1 et 3 selon sa stratégie territoriale. Chaque département peut ajouter des indicateurs supplémentaires.

Le niveau de l'indicateur à atteindre sera déterminé sur la base d'un échange entre la Ligue et le Comité.





Indicateurs & objectifs 2029 – Ligue NOR – Comités Départementaux

Indicateurs et objectifs 2026/2029

	INDICATEURS	Données Ligue 31 Aout 2024	Objectifs 25/26	Objectifs 26/27	Objectifs 27/28	Objectifs 28/29
Comités Départementau	Nombre de Licenciés - CD	52 717	55 630	57 087	58 543	60 000
	Taux de Fidélisation Clubs à 3 ans - CD	43,0%	44.6%	45.4%	46.2%	47.0%
	Nombre d'officiels de l'arbitrage formés ayant 35 ans et moins - CD	114	132	142	151	160
	Part des Licenciés 8/9/10 ans à minimum 20 matchs de simple - CD	3.6%	4.2%	4,4%	4,7%	5.0%
	Taux de Fidélisation des UIO à 3 ans en continu - CD	42,5%	45.5%	47.0%	48.5%	50.0%
	INDICATEURS	Données Ligue 31 Aout 2024	Objectifs 25/26	Objectifs 26/27	Objectifs 27/28	Objectifs 28/29
Ligue	Nombre de Pistes de Padel - Ligue	66	94	108	122	136
	Nombre de Clubs labellisés "FFT engagé" - Ligue	8	23	31	38	46
	Nombre de Courts en Terre Battue (traditionelle/synthétique) - Ligue	384	390	394	397	400
	Nombre de Clubs avec un bureau de jeunes - Ligue	3	18	25	33	40
	Nombre d'enseignants formés (formation diplômantes et/ou qualifiantes) - Ligue	29	44	51	59	66

8. Questions diverses

Fichier partagé

Eric nous présente le fichier Excel « Calendrier sportif du CD 76 » qui est à disposition des membres du Codir.

Ce fichier a plusieurs onglets:

- Le calendrier 2025 2026 (toujours à jour)
- Les besoins de balles du CD sur la saison
- L'inventaire & les achats 2026
- Mouvements des stocks
- Le rétro planning des commissions
- L'occupation des courts par le CD 76

Revalorisation

Actuellement les frais de repas sont de 15 € maxi pour le midi et 20 € maxi pour le soir. Quelques responsables de commission demandent une revalorisation du tarif du midi au niveau de celui du soir soit 20 € pour les deux.

Montant validé par la majorité des présents (un vote contre et deux abstentions).

La Présidente Nathalie BALLANDONNE Le Secrétaire Général Jean Luc ARCADE

Validé par vote électronique le 30/10/2025